



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 AOUT 2022 18 heures

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	10	13

L'an deux mil vingt-deux et le 11 août à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ASPRES SUR BUECH, convoqué le 4 août s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Françoise PINET, Maire.

N° 61_2022

Cantine scolaire

Prix du repas

Présents : MMES Marie-Christine BERTRAND, Françoise PINET, Claudine RODRIGUEZ, Laura ROUX, MM Alain BOYOUND, Pascal DEGASPERI, Alain FROGET, Yannick LOMBARD, Jean-Claude SOREIL, Gilles TOURTET

Absents représentés : Patricia CARRARA (pouvoir à Jean-Claude SOREIL) Justine MILLON (pouvoir à Laura ROUX), Brice EVRARD (pouvoir à Françoise PINET)

Absents : Joris GIRARD, Sébastien SIMION

Secrétaire de séance : Alain BOYOUND

Sur la proposition du Maire et après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de fixer le prix du repas de la cantine scolaire à la charge des parents à 5.40 € à compter du 1^{er} octobre 2022.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0



Envoyé en préfecture le 17/08/2022
Reçu en préfecture le 17/08/2022
Affiché le
ID : 005-210500104-20220811-61_2022-DE